



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_071

OBJET : Création de l'Extension de la Zone d'activité des Costils - Clôture des zones d'activité Café Cochon et Extension ZA Quettehou dans le budget annexe Développement Économique Vente (40011/11)

Exposé

I. Création de l'extension de la ZAE des Costils

Par délibération n° DEL2021-063 du 29 juin 2021, le conseil communautaire a acté le lancement par phases de l'opération de l'extension de la ZAE des Costils et son programme.

Les études préalables arrivant à leur terme, le programme de travaux devrait commencer début 2023. Il est nécessaire désormais de créer au sein du budget annexe Développement Economique Vente (40011/11 – SIRET 200 067 205 00126), l'extension de la Zone d'activités de Costils.

L'extension de la zone d'activité des Costils est constituée des parcelles ci-dessous :

Parcelle	superficie en m ²	Décision
Commune Les Pieux 1ère tranche		
ZL 27	7 897	Del n°2016-130 du 9 décembre 2016
ZL 29	5 409	Del n°2016-034 du 1er avril 2016
ZL 30	17 139	DEL n°2015-050 du 26 juin 2015
ZL 32	6 427	DEL n°2015-050 du 26 juin 2015
ZL 31	12 624	DEL n°2016-055 du 17 juin 2016
ZL 33	268	DECP n° 07-2019 du 10 janvier 2019
ZL34	6 076	Del n°2016-044 du 1er avril 2016
ZL35	23 278	DEL n°2016-053 du 17 juin 2016
ZL37	3 033	DEL n°2016-035 du 1er avril 2016
ZL 38	3 729	DEL n°2016-035 du 1er avril 2016
ZL 39	18 839	DEL n°2016-089 du 30 septembre 2016
AT 84 et 85	7 535	DECP n° 06-2019 du 9 janvier 2019
	6 405	
AS 14	4 957	Del n°2016-090 du 30 septembre 2016
AS 15	3 968	Del n°2016-090 du 30 septembre 2016
AS 124 et 160	2 856	Del n°2016-054 du 17 juin 2016
TOTAUX les Pieux	130 440	
Commune Benoistville 2ème tranche		
ZL 48	33542	
TOTAUX Benoistville	33542	
TOTAUX	163 982	

La 1^{ère} phase de travaux consiste en l'aménagement et la commercialisation de 17 lots d'une surface de 62 261 m², répartis ainsi qu'il suit :

LOT	Surface cessible prévisionnelle (m ²)	Références Cadastres
1	2905	ZL 27p - ZL 29p - ZL 30 p - ZL 31p
2	2144	
3	2843	
4	3416	
5	3722	
6	4555	ZL 29p - ZL 30p
7	7220	ZL 30p
8	3989	ZL 31p
9	2380	ZL 32p - AT 85p
10	3451	
11	2344	
12	1424	
13	1869	
14	1983	AT 84p - ZL 32p - ZL 33p
15	2784	
16	3764	
17	11468	ZL 35p
m²	62261	

Un plan est annexé à la présente délibération ;

Le lot N°17 était initialement prévu dans la 2^{ème} tranche, cependant la première phase des travaux de voirie permet de viabiliser ce lot et d'inclure sa commercialisation dans la première tranche.

Les tarifs de commercialisation de cette zone feront l'objet d'une délibération ultérieure.

Le budget annexe étant assujéti à TVA, il est également nécessaire, afin d'isoler les opérations de dépenses et recettes liées à cette extension de zone, de demander la création d'un code d'activité « EXTCOSTILS » auprès des services de la DGFIP. La déclaration de TVA sera mensuelle.

II. Clôture des zones d'activité Café Cochon et Extension ZA Quettehou

Deux zones d'activité du budget annexe Développement économique Vente sont terminées, l'ensemble des terrains de ces zones ayant été vendu, il s'agit de la zone d'activité du Café Cochon à Martinvast sur le périmètre de Douve et Divette et l'extension de la ZA Quettehou sur le territoire de Val de Saire. Il y a donc lieu de clôturer ces zones et de supprimer le code d'activité correspondant à la zone d'activité du Café Cochon: « DD COCHON » ; l'extension de la ZA Quettehou, reprise par l'agglomération en 2017, ne disposant pas de code activité.

L'ensemble de ces modifications du budget annexe Développement économique Vente devront prendre effet au 1^{er} juillet 2022.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature comptable M14,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 158 - Contre : 3 - Abstentions : 16) pour :

- **Autoriser** la création de l'extension de la zone d'activité des Costils au sein du budget annexe Développement Economique Vente (40011 /11 – SIRET 200 067 205 00126) au 1^{er} juillet 2022,
- **Demander** la création d'un code activité « EXTCOSTILS » au 1^{er} juillet 2022 sur le budget annexe Développement Economique Vente (40011/11),
- **Dire** que la périodicité des déclarations de TVA sera mensuelle,
- **Autoriser** la clôture des zones d'activité « Café Cochon » et « Extension ZA Quettehou » au sein du budget annexe Développement Economique Vente (40011/11) au 30 juin 2022,
- **Demander** la suppression du code activité « DD COCHON » au 30 juin 2022 auprès du SIE,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

Annexe(s) :

Plan extension zone des Costils

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

28 JUIN 2022

Date d'envoi de la convocation : le 17/06/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 141

Nombre de votants : 176

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT

L'an deux mille vingt deux, le mardi 28 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMIOT André, VIDEGRAIN Arlette suppléante de AMIOT Guy, ANTOINE Joanna, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, LECRES Marie-Joséphine suppléante de BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BLANQUET Jean-Philippe suppléant de BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie (A partir de 19h45), CRESPIN Francis, CROIZER Alain (A partir de 18h39), D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène (A partir de 18h56), FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent (Jusqu'à 19h45), HEBERT Karine, HELAOUET Georges, POIGNANT Christine suppléante de HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, GRATIEN Jacques suppléant de LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LEBRETON Robert, BRISION Fabienne suppléante de LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, TINCELIN Christiane suppléante de MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, LUCE Pierre suppléant de MIGNOT Henri, MORIN Daniel (A partir de 18h40), COUVREUR Pascale suppléante de MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-

Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIQUOT Jean-Louis, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine (A partir de 19h45) TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations :

AMBROIS Anne à SIMONIN Philippe, AMIOT Florence à PERRIER Didier, ARRIVÉ Benoît à CATHERINE Arnaud, BROQUAIRE Guy à SAGET Eddy, COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, COUPÉ Stéphanie à BERHAULT Bernard (Jusqu'à 19h45), CROIZER Alain à COQUELIN Jacques (Jusqu'à 18h39), DESTRES Henri à BARBÉ Stéphane, FAGNEN Sébastien à LEJAMTEL Ralph, FIDELIN Benoît à LAMOTTE Jean-François, FRANCOISE Bruno à HEBERT Karine, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel, HAYÉ Laurent à LEBLOND Auguste (A partir de 19h45), HEBERT Dominique à CATHERINE Arnaud, HERY Sophie à MARGUERITTE Camille, KRIMI Sonia à PEROTTE Thomas, LE DANOIS Francis à HURLLOT Juliette, LE POITTEVIN Lydie à VASSAL Emmanuel, LEFAIX-VERON Odile à JOZEAU-MARIGNE Muriel, LEFER Denis à MARTIN-MORVAN Véronique, LEJEUNE Pierre-François à TAVARD Agnès, LELONG Gilles à MARTIN Patrice, LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand, LEMONNIER Thierry à HAMON Myriam, LEPOITTEVIN Gilbert à GRUNEWALD Martine, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, MAHIER Manuela à DIGARD Antoine, MORIN Daniel à LAINE Sylvie (Jusqu'à 18h40), MOUCHEL Jacky à SANSON Odile, PIC Anna à GRUNEWALD Martine, PLAINEAU Nadège à MARTIN Patrice, ROUELLÉ Maurice à BERHAULT Bernard, ROUSSEAU François à MABIRE Edouard, SOURISSE Claudine à LEFRANC Bernard (Jusqu'à 19h45), VARENNE Valérie à HULIN Bertrand.

Absents/Excusés :

AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, BALDACCI Nathalie, BERNARD Christian, BOUSSELMAME Nouredine, BROQUET Patrick, BURNOUF Elisabeth, GODAN Dominique, HUREL Karine, LECHEVALIER Isabelle, LEFAUCONNIER François, LEPLEY Bruno, MAGHE Jean-Michel, TARIN Sandrine, VASSELIN Jean-Paul.

Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 050-200067205-20220706-DEL2022_071-DE

